

DECRET N° 93-249 du 26 Octobre 1993

Chargeant Monsieur Yves YEHOUESSI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation de l'intérim de Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale pour compter du 22 Octobre 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;

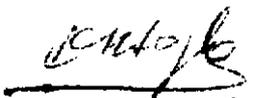
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 22 Octobre 1993, Monsieur Yves YEHOUESSI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation assurera l'intérim du Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur Désiré VIEYRA.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 26 Octobre 1993

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MEDEN 4 SGG 4 MJL 2 AUTRES MINISTERES
17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-